

RCS : NANCY Code greffe : 5402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 01018 Numéro SIREN : 798 640 132 Nom ou dénomination : HOLDING SERBY INVEST
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/12/2019 sous le numéro de dépôt 9682

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANCY

RUE DU GENERAL FABVIER - BP 30 108
54003 NANCY CEDEX
TEL 03 83 40 69 60 (STANDARD)

RECEPISSE DE DEPOT

JURIACT
CASE 30
54000 NANCY

V/REF :
N/REF : 2013 B 1018 / 2019-B-9682

Le greffier du tribunal de commerce de Nancy certifie qu'il a reçu le 15/11/2019,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2018.

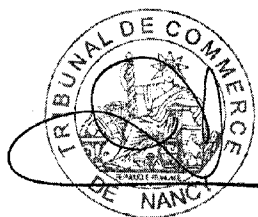
Concernant la société

HOLDING SERBY INVEST
Société par actions simplifiée à associé unique
22 rue de Metz
54000 Nancy

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-9682 le 03/12/2019

R.C.S. NANCY 798 640 132 (2013 B 1018)

Fait à NANCY le 03/12/2019,
LE GREFFIER ASSOCIE



Frédéric FERRY

Avocat associé
Spécialiste en droit des sociétés
Ancien bâtonnier de l'ordre des avocats
fferry@juriact.fr

Murielle THIRION

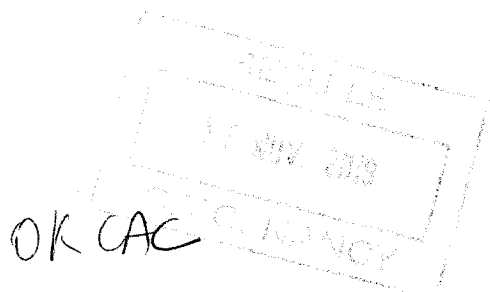
Avocate associée
mthirion@juriact.fr

Hélène JUPILLE

Avocate associée
hjupille@juriact.fr

Emmanuelle MARCOTULLIO

Avocate associée
emarcotullio@juriact.fr



GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE DE NANCY

Service dépôt des comptes annuels
Rue du Maréchal Juin – BP 30108
54003 NANCY CEDEX

NANCY, le 13 novembre 2019

*Objet : HOLDING SERBY INVEST
MILLESIME 2018
Nos Réf. : MT/EF*

Chère Madame,

Je vous prie de bien vouloir trouver sous ce pli :

➤ Un exemplaire certifié conforme des différents documents relatifs au dépôt des comptes annuels au 31/12/2018 de la société ci-dessus référencée.

Je joins également à la présente, 1 chèque de 48,34 € en règlement de vos frais.

Je vous prie de croire, Chère Madame, en l'expression de mes sincères salutations.

Murielle THIRION



HOLDING SERBY INVEST

S.A.S. au capital de 150.000 euros

Siège social : 22, rue de Metz

54000 NANCY



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE 2018
--

JEAN PIERRE LOPVET

COMMISSAIRE AUX COMPTES

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA REGION LORRAINE

*Commissaire Aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Nancy*

TOUR MONTET OCTROI
9, SQUARE DE LIEGE
54500 VANDOEUVRE
Tél. : 03 83 55 21 98
Fax : 03 83 56 60 75

HOLDING SERBY INVEST

S.A.S. au capital de 150.000 euros

Siège social : 22 rue de Metz

54000 NANCY

* * * * *

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

A l'assemblée générale de la société HOLDING SERBY INVEST,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société HOLDING SERBY INVEST relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur comptable nette de 4 323 501€ et évalués selon la description faite dans l'annexe.

J'ai procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de cette estimation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut



raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FAIT A VANDOEUVRE
Le 12 septembre 2019

Jean Pierre LOPVET
COMMISSAIRE AUX COMPTES



BILAN ACTIF

		Note	Exercice N, clos le :		31/12/2018	31/12/2017	
			Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé		(I) 30					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement					
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires					
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains					
		Constructions					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	31	717,67	249,19	468,48	
		Autres immobilisations corporelles					
		Immobilisations en-cours		8 500,00		8 500,00	
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)					
		Autres participations		4 323 501,02		4 323 501,02	4 322 501,02
		Créances rattachées à des participations					
		T.I.A.P					
		Autres titres immobilisés		1 681 089,33		1 681 089,33	1 651 803,94
Prêts							
Autres immobilisations financières							
Total (II)			6 013 808,02	249,19	6 013 558,83	5 974 304,96	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements					
		En-cours de production de biens	32				
		En-cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
		Avances et acomptes versés	33				
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)					
		Autres créances (3)	34	152 352,08		152 352,08	96 893,48
		Capital souscrit et appelé, non versé					
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)					
Instruments de trésorerie		35					
COMPTES DE RÉGULARISATION	Disponibilités		104 068,56		104 068,56	1 331 689,44	
	Charges constatées d'avance (3)	36	1 538,50		1 538,50	1 337,47	
	Total (III)			257 959,14		257 959,14	1 429 920,39
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV)					
	Primes de remboursement d'obligations	(V) 36					
	Ecart de conversion actif	(VI)					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			6 271 767,16	249,19	6 271 517,97	7 404 225,35	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an		
Clause de réserve de propriété		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

BILAN ACTIF

				Exercice N, clos le :		31/12/2018	31/12/2017		
				Note	Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)				30					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		31					
		Frais de développement							
		Concessions, brevets et droits similaires							
		Fonds commercial (1)							
		Autres immobilisations incorporelles							
		Immobilisations incorporelles en cours							
		Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains			717,67	249,19	468,48		
		Constructions							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels							
		Autres immobilisations corporelles							
		Immobilisations en-cours							
	Avances et acomptes		8 500,00		8 500,00				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)			4 323 501,02		4 323 501,02	4 322 501,02	
		Autres participations							
		Créances rattachées à des participations							
		T.I.A.P							
		Autres titres immobilisés							1 681 089,33
Prêts									
Autres immobilisations financières									
Total (II)				6 013 808,02	249,19	6 013 558,83	5 974 304,96		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements		32					
		En-cours de production de biens							
		En-cours de production de services							
		Produits intermédiaires et finis							
		Marchandises							
		Avances et acomptes versés		33					
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)		34	152 352,08		152 352,08	96 893,48	
		Autres créances (3)							
		Capital souscrit et appelé, non versé							
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)		35					
Instruments de trésorerie									
Disponibilités		104 068,56	104 068,56						1 331 689,44
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)		36	1 538,50		1 538,50	1 337,47		
	Total (III)			257 959,14		257 959,14	1 429 920,39		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		36						
	Primes de remboursement d'obligations (V)								
	Ecart de conversion actif (VI)								
	TOTAL GENERAL (I à VI)				6 271 767,16	249,19	6 271 517,97	7 404 225,35	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes			(3) Part à + 1 an			
Clause de réserve de propriété		Immobilisations :		Stocks :			Créances :		



BILAN PASSIF

		Note	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 150 000,00)		150 000,00	150 000,00
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		712 600,00	712 600,00
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)			
	Réserve légale (3)		15 000,00	15 000,00
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)	40		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)		5 204 138,40	126 718,21
	Report à nouveau			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		102 032,32	6 027 420,19
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées			
	Total (I)		6 183 770,72	7 031 738,40
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs	41		
	Avances conditionnées			
	Total (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	42		
	Provisions pour charges			
	Total (III)			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		82,43	154 471,08
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)		4 546,29	14 045,98
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	43		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		20 527,23	33 690,06
	Dettes fiscales et sociales		22 391,30	78 234,04
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		40 200,00	92 045,79
	Autres dettes			
	Instruments de trésorerie			
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)	44		
	Total (IV)		87 747,25	372 486,95
	Ecarts de conversion passif (V)	44		
	TOTAL GENERAL (I à V)		6 271 517,97	7 404 225,35
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital			
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)			
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre			
	(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		87 747,25	269 257,65
	(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP		82,43	442,21

COMPTE DE RESULTAT

				Note	31/12/2018	31/12/2017
Nombre de mois de la période					12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 - France	2 - Exportation		Total	Total
	Ventes de marchandises					
	Production vendue	biens				
		services				
		258 955,00			258 955,00	202 249,98
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)	258 955,00		50	258 955,00	202 249,98
	Production stockée					
CHARGES D'EXPLOITATION	Production immobilisée					
	Subventions d'exploitation					
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					
	Autres produits (1) (11)				189,92	0,22
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				259 144,92	202 250,20
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
	Variation de stock (marchandises)					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)				123 656,28	449 942,77
	Impôts, taxes et versements assimilés				1 180,00	3 406,00
	Salaires et traitements			51	20 953,86	
	Charges sociales (10)				5 434,78	2 898,00
	Dotations aux amortissements sur immobilisations				249,19	
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations					
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant					
	Dotations aux provisions					
	Autres charges (12)				114,15	1,00
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				151 588,26	456 247,77
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					-107 556,66	-253 997,57
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			52		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					30 769,00
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				29 285,39	1 803,94
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			53	1 577,60	2 932,23
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges					
	Différences positives de change					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total des produits financiers (V)				30 862,99	35 505,17
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions					
	Intérêts et charges assimilées (6)			54	294,55	5 550,82
	Différences négatives de change				955,78	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total des charges financières (VI)				1 250,33	5 550,82
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					29 612,66	29 954,35
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					137 169,32	-224 043,22



COMPTE DE RESULTAT

		Note	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	55		6 696 768,97
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			4 464,58
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			
	Total des produits exceptionnels (VII)			6 701 233,55
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	56	1 095,00	288,50
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			415 371,24
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions			1 467,40
	Total des charges exceptionnelles (VIII)		1 095,00	417 127,14
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			-1 095,00	6 284 106,41
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	57		
	Impôts sur les bénéfices (X)	58	34 042,00	32 643,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)			290 007,91	6 938 988,92
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)			187 975,59	911 568,73
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)			102 032,32	6 027 420,19

Renvois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2)	Dont		
		- Produits de locations immobilières		
		- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont		
		- Crédit-bail mobilier		
		- Crédit-bail immobilier		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		2 932,00
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		309,00
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	(9)	Dont transferts de charges		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
	(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires personnelles : facultatives		
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes	258 955,00	202 249,98
	(15)	Résultat en Euros et centimes	102 032,32	6 027 420,19

Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

L'élaboration et la présentation des comptes annuels ont été effectués conformément au règlement ANC N° 201403, modifié par les règlements ANC N° 2015-06 et N° 2016-07

L'application des conventions générales s'est faite dans le respect des principes généraux :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes,
- prudence,
- spécialisation des exercices,
- nominalisme (coûts historiques),
- importance relative,
- non compensation.

Les informations complémentaires sur le bilan, le compte de résultat, ainsi que ceux relatifs aux engagements de l'entreprise et aux informations diverses sont présentées dans les notes ci-jointes, si elles sont significatives.

Autres informations sur les règles comptables

CREDIT IMPOT COMPETITIVITE

Le crédit d'impôt compétitivité emploi est comptabilisé en déduction des charges de personnel et fait l'objet d'un produit à recevoir à la clôture de l'exercice ou d'une imputation sur l'impôt sur les sociétés.

Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution du fonds de roulement. Le crédit d'impôt ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Le CICE est principalement utilisé à la reconstitution du fond de roulement.

Note 31 - Immobilisations

A compter des exercices ouverts depuis le 01/01/2005, la définition, la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des immobilisations sont régis par les règlements CRC n° 2002-10, CRC n° 2003-07, CRC n° 2004-06, CRC N° 2005-9

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction des durées d'usage.

Les titres détenus par l'entreprise ont été comptabilisés sur la base du coût d'acquisition. A l'inventaire, si leur valeur d'évaluation retenue est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est enregistrée.

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total				
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions . sur sol propre				
. sur sol d'autrui				
. installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agencements, aménagements divers				
. matériel de transport		718		718
. matériel de bureau				
. emballages récupérables, divers				
- Immobilisations en cours		8 500		8 500
- Avances et acomptes				
Total		9 218		9 218
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 322 501	1 000		4 323 501
- Autres titres immobilisés	1 651 804	29 285		1 681 089
- Prêts et autres immobilisations financières				
Total	5 974 305	30 285		6 004 590
Total général	5 974 305	39 503		6 013 808

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Total				
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
. Sur sol propre				
. Sur sol d'autrui				
. Installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agencements, aménagements divers				
. Matériel de transport				
. Matériel de bureau		249		249
. Emballages récupérables, divers				
Total		249		249
Total général		249		249

Mouvements des immobilisations corporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+	+	+
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	9 218		9 218
Dotation de l'exercice		249	249
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	9 218	249	8 968

Mouvements des immobilisations financières

Désignation	Montant
Valeur au début de l'exercice	+ 5 974 305
Acquisitions	+ 30 285
Augmentations résultant d'une mise en équivalence	+
Cessions, mises hors service, ou diminutions résultant d'une mise en équivalence	-
Valeur en fin d'exercice	= 6 004 590

Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	6 004 590
. à moins d'un an	
. à plus d'un an	6 004 590

Note 34 - Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Note 36 - Comptes de régularisation actif
Détail des charges constatées d'avance

Désignation	Période		Exploitation	Financier	Exceptionnel
	du	au			
CHAR.CONSTAT. D'AVANCE	01/01/2019		419		
CHAR.CONSTAT. D'AVANCE PERIODIQUES	01/01/2019		1 120		
Total			1 539		

Note 40 - Capitaux propres
Composition du capital social

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice	1500	100,00	150 000
Emises dans l'exercice			
Remboursées dans l'exercice			
A la fin de l'exercice	1500	100,00	150 000
Augmentation de capital par incorporation de réserves			
Réduction de capital par prélèvement sur les réserves			

Note 43 - Dettes
Mouvements des emprunts de l'exercice

Désignation	Au début de l'exercice	Souscrits dans l'exercice	Remboursés dans l'exercice	A la fin de l'exercice
Emprunts auprès des établissements de crédit	153 913		153 913	0
Emprunts divers				
Total	153 913		153 913	0

Echéances des emprunts

Désignation	Reste dû	A un an au plus	A plus d'un an à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<u>Etablissements de crédit</u>	82	82		
. à 1 an maximum à l'origine	82	82		
. à plus d'1 an à l'origine				
<u>Emprunts et dettes financières divers</u>				
Total	82	82		

**Note 55 - Produits exceptionnels**

Les produits exceptionnels tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Note 56 - Charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles tiennent compte non seulement des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise mais également de ceux qui présentent un caractère exceptionnel eu égard à leur montant.

Note 60 - Autres informations**Détail des charges à payer**

Désignation	Montant
FRS FACT.NON PARV.HONORAIRES	19 200
DETTES PROV. CONG.A PAYER	1 138
ORG.SOC. CH./CONG.A PAYER	348
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	6 279
ORG.SOC. CHARGES A PAYER/FPC	109
ORG.SOC. CHARGES A PAYER/TA	135
INT COURUS A PAYER T.SERBY	39
BANQUES INTERETS COURUS	82
Total	27 331

Détail des produits à recevoir

Désignation	Montant
ORG.SOC.PROD.A REC.AGIPI GERANT MAJ	12 272
Total	12 272

Détail des filiales et participations

Désignation	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part de capital détenue	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice
<i>Filiales détenues à plus de 50%</i>					
HS IMMO	1 000		99,90	7 038	-27 429
22 RUE DE METZ 54000 NANCY N°SIREN: 839183951					
Total	1 000			7 038	-27 429



Renseignements globaux sur les filiales et participations

	Filiales détenues à plus de 50%	Participations détenues entre 10 et 50%	Autres filiales		Autres participations	
			françaises	étrangères	françaises	étrangères
Valeur comptable des titres détenus						
. brute	999				4 322 501	
. nette	999				4 322 501	
Montant des prêts et avances accordés						
Montant des cautions et avals donnés						
Montant des dividendes encaissés						

Crédits-bails

Désignation	Crédits - bails immobiliers	Crédits - bails mobiliers	Total
Valeurs des biens lors de la signature des contrats		80 500	80 500
<i>Redevances à payer</i>			
. au début de l'exercice			
. nouveaux crédits-bails			
. payées dans l'exercice			
. à la fin de l'exercice			
Dont			
. à un an au plus			
. à plus d'un an, 5 ans au plus			
. à plus de 5 ans			
<i>Amortissements théoriques</i>			
. au début de l'exercice		40 585	40 585
. nouveaux crédits-bails			
. pratiqués sur l'exercice		20 125	20 125
. à la fin de l'exercice		60 710	60 710
Valeurs de rachat des crédits-bails actifs à la clôture			

Locations financières

Désignation	Locations financières immobilières	Locations financières mobilières	Total
<i>Redevances à payer</i>			
. au début de l'exercice			
. nouvelles locations financières		13 928	13 928
. payées dans l'exercice		2 055	2 055
. à la fin de l'exercice		11 872	11 872
Dont			
. à un an au plus		4 596	4 596
. à plus d'un an, 5 ans au plus		7 277	7 277
. à plus de 5 ans			
Valeurs de rachat des locations actives à la clôture			

**Engagements de retraite**

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : % selon estimations
- Table de taux de mortalité : 2006-2008

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées non provisionné et estimé :

N : Non significatif
N-1 0

Effectifs

Catégorie	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
Total	1	

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie antérieurement constituée)			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 272	12 272	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	3 851	3 851	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	136 229	136 229	
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			
Charges constatées d'avance	1 539	1 539	
Totaux	153 891	153 891	
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)			



Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	82	82		
à 1 an max. à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	20 527	20 527		
Personnel et comptes rattachés	1 138	1 138		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8 262	8 262		
Impôts sur les bénéfices	4 365	4 365		
Taxe sur la valeur ajoutée	8 626	8 626		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	40 200	40 200		
Groupe et associés (2)	4 546	4 546		
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	87 746	87 746		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		4 546
Emprunts remboursés en cours d'exercice	153 913			

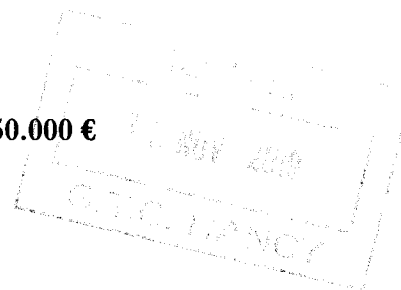
"HOLDING SERBY INVEST"

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 150.000 €

Siège social : 22 Rue de Metz

à NANCY (M. & M.)

RCS NANCY 798 640 132



AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2018

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 27 SEPTEMBRE 2019

.../...

2^{ème} DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos s'élevant à 102.032,32 €, de la manière suivante :

➤ à l'associée unique, à titre de dividendes, la somme de	35 000,00 €
➤ le solde, au compte « autres réserves », soit la somme de	67 032,32 €
TOTAL EGAL AU BENEFICE DE L'EXERCICE	102 032,32 €

Le dividende par action s'élève à 23,333 €.

Les dividendes seront mis en paiement en septembre 2019, étant précisé que :

- ↳ Lors de leur versement, les dividendes seront de suite réduits à concurrence du montant du prélèvement forfaitaire obligatoire de 30 %.
- ↳ Les dividendes seront déclarés par l'associé unique en 2020 au titre de sa déclaration de revenus de 2019, et soumis à l'impôt sur le revenu, soit au prélèvement forfaitaire unique de 30 % soit, sur option de sa part, au barème progressif de l'impôt sur le revenu après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %, étant précisé que les dividendes éligibles à l'abattement s'élèvent à un montant global de 35.000 €.
- ↳ Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire obligatoire s'imputeront, selon le cas, sur le prélèvement forfaitaire.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes suivants ont été distribués au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende par action	Montant éligible à l'abattement
31 décembre 2017	633,33 €	950.000 €

L'associé unique prend également acte que les distributions de réserves suivantes sont intervenues :

Date	Dividende par action	Montant éligible à l'abattement
24 juillet 2017	20,00 €	30.000 €
06 juin 2019	66,66 €	100.000 €

.../...

Pour copie certifiée conforme,
Monsieur Thibaut SERBY,
Président associé unique.

